

**LE MONITEUR.fr**

L'ACTUALITÉ EN CONTINU ET LES SERVICES DE LA CONSTRUCTION  
[/article/qu-y-a-t-il-dans-l-offre-d-autoconsommation-d-edf-32453132](#)

**leboncoinPro**  
emploi

Déposez vos offres d'emploi

ENERGIE

# Qu'y a-t-il dans l'offre d'autoconsommation d'EDF ?

Par Mathieu Dejeu - LE MONITEUR.FR - *Publié le 15/06/2016 à 17:17*

**Mots clés :** Energie renouvelable

Depuis le 2 juin, le concepteur d'installations photovoltaïques EDF EnR ne propose plus que de l'autoconsommation aux particuliers. Une nouvelle offre qui mérite quelques précisions.



© DR - EDF EnR passe à l'autoconsommation pour les particuliers.

A l'approche de l'été, l'autoconsommation de l'électricité solaire est devenue un sujet à la mode. Même des acteurs réfractaires à cette pratique décident de se plier au mouvement. Après l'annonce du ministère de l'Environnement d'un appel d'offres sur le sujet le 25 mai, EDF EnR a pris un virage inattendu le 2 juin. La filiale d'EDF, spécialisée dans la conception d'installations photovoltaïques, ne propose plus aux particuliers qu'une unique offre en autoconsommation. Baptisée « Mon Soleil & moi », elle avait été commercialisée le 15 avril dernier. L'entreprise y ajoute en option des batteries de stockage.

L'offre en question reprend les mécanismes habituels d'EDF EnR. La société se charge des études, et des démarches administratives, et de l'installation. Dans ce cadre, le client signera une convention d'autoconsommation (CAC) avec Enedis (anciennement ErDF). Cette forme contractuelle demeure assez floue. Elle interdit en théorie l'injection d'énergie sur le réseau. Toute l'électricité produite doit être consommée sur place. Toutefois, à moins de sous-dimensionner l'infrastructure ou de recourir à un système de stockage, une part du courant générée par les panneaux débouchera toujours dans les lignes. Le statut légal de ces électrons reste à déterminer.

La CAC se révèle déjà intéressante pour les équipements qui ne sont pas intégrés au bâti. Les tarifs d'achat sont alors inférieurs à 15 c€/kWh, le prix proposé aujourd'hui par EDF en tarif bleu. Dans le cas des systèmes intégrés au bâti, le tarif s'élève encore à 24,64 c€/kWh. L'autoconsommation relève alors du pari sur l'augmentation future des coûts de

l'électricité.

## Le chauffe-eau comme premier stockage

Pour augmenter le taux d'autoconsommation, EDF EnR fournit au client, outre l'infrastructure photovoltaïque complète, un boîtier électronique conçu par la jeune entreprise Monabee. Installé dans le tableau électrique, cet appareil peut allumer un chauffe-eau électrique quand la production des panneaux est maximale. Par ailleurs, il enregistre les données de production et consommation du bâtiment. L'habitant peut les consulter sur le site internet Soleilenligne.

Pour ceux qui souhaitent appliquer le principe avec plus de rigueur, l'option de stockage comprend la pose d'une armoire électrique de la taille d'un réfrigérateur contenant des batteries fabriquées par LG Chem. Le système est modulable et sa capacité peut atteindre 3,2 ; 6,4 ou 9,6 kWh. Pour une installation classique avec 3 kWc de panneaux associés à une capacité de stockage de 3,2 kWh, la société indique un prix de 17200 euros. Si la durée de vie des batteries s'avère équivalente à celle des panneaux (environ 25 ans), le prix du kWh produit par le dispositif tournerait autour de 23 centimes d'euros, bien loin de la parité réseau.